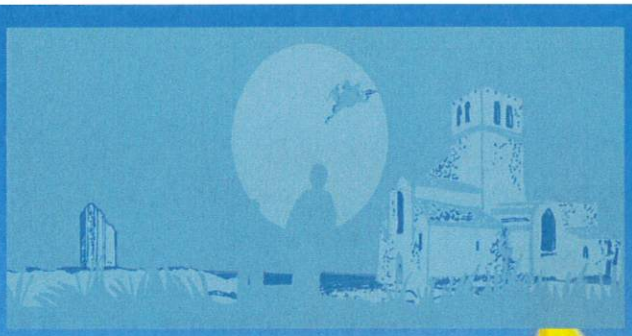
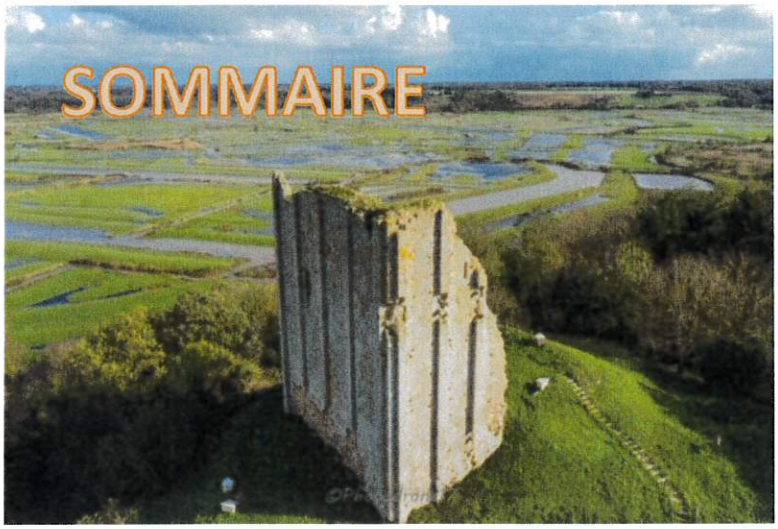


Le P'tit Saturnin N° 30

Printemps– Eté 2024





Edito ……..…… ….Page 3
Finances ……..……...……Pages 4 et 5
Travaux voirie……...…… …. Page 6
Infos pratiques……...…… …Page 7
Patrimoine et Culture…….. ……Pages 8 à 17
Environnement et biodiversité ……...…..Page 18
Environnement et réglementation …..…...Pages 19 à 23
Vie du village…… Page 24
Commémoration 8 mai…… ……Page 25 à 26
Agenda culturel…….…….. Page 27

SAINT SORNIN

Mairie de Saint Sornin
1 place Saint Saturnin
17600 SAINT SORNIN
05 46 85 11 40
mairiesaintsornin@st-sornin.com

Horaires de la Mairie
Lundi : 9h—12 h
Mercredi : 14 h—17h
Jeudi : 14h—17 h

Service Urbanisme
Lundi, Mercredi, Jeudi aux horaires de la mairie et uniquement sur rendez-vous le Jeudi matin

Horaires de la Bibliothèque
Mercredi : 15h—17h
Samedi : 10h—12h

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site ainsi que toutes les informations concernant la commune
Site internet : www.saint-sornin.fr-Facebook : @StSornin17

Le P'tit Saturnin
Directeur de Publication : Joël PAPINEAU
Conception et mise en page :
Mairie de Saint Sornin Marie-Cécile Hilaire
Ont participé à ce numéro :
Joël Papineau, Marie-Thérèze Grandillon, Sylvie Sabourin, Laurence Faney

Impression : Marennes Impression
06 86 73 79 33



L'EDITO

Chers administrés,

Notre charmant village a obtenu le label « commune à découvrir », sa richesse naturelle et culturelle attire les visiteurs venant découvrir notre petit patrimoine, mais aussi, et surtout, son église classée, restaurée par un ancien Maire, Éric Chabrerie, dont vous découvrirez les explications en partie culturelle, et le site de Broue, panorama extraordinaire sur le marais de Brouage, lieu qui vient d'être inscrit officiellement le 12 avril 2024 par arrêté du Préfet de région de Nouvelle Aquitaine suite à la commission régionale de l'architecture et du patrimoine du 20 septembre 2023, la Tour de Broue est donc désormais un monument historique, auquel s'applique la législation du code du patrimoine. Vous découvrirez dans ce numéro les parcelles concernées. Dernière étape, le classement !

Vous avez remarqué que Saint Sornin s'est mis à l'heure des jeux olympiques, par différents décors Imaginés et fabriqués par Nicole, accompagnée de Laurent avec des matériaux de récupération.

Très soucieux de la protection de notre biodiversité, nous effectuons des fauches raisonnées et afin d'arroser nos plantes avec de l'eau de pluie, nous avons réinvestis dans deux cuves de 10000 et 5000 l ; de nouveaux jeunes platanes ont été plantés en lieu et place d'anciens en souffrance, nous continuerons au cours des prochaines années à renouveler ces arbres.

Pour clore sur ce sujet environnemental, afin de mieux gérer et entretenir les parcelles fermières du coteau de Broue appartenant au CCAS, assurer une protection et valorisation de la faune et de la flore ainsi que sensibiliser les scolaires et le grand public par des visites pédagogiques, nous avons demandé l'intégration de ces parcelles dans la Réserve Naturelle Régionale; bien sûr, nous resterons propriétaires et continuerons à encaisser nos fermages et intègrerons le comité consultatif qui regroupe tous les acteurs du marais (Espaces naturels, Conservatoire du littoral, Fédération départementale des chasseurs, Ligue de protection des oiseaux, Propriétaires privés, Nature environnement 17, Natura 2000, Office français de la biodiversité,....) ; nous réfléchissons également à un meilleur fonctionnement de la Maison de Broue et de l'ensemble du site ; nous avons d'ailleurs créé un comité technique composé du Syndicat mixte départemental de Brouage, Département, Région, DRÉAL (inspection des sites), Natura 2000, Drac (archéologues), Opération grand site de France, (en cours de constitution avec la communauté d'agglomération de Rochefort et la communauté de communes du Bassin de Marennes),...

D'autre part, nous recevrons début Juillet, la première visite des experts de la création du futur Parc Naturel Régional du Pays Royannais, bassin de Marennes et Pays Rochefortais dont les contours sont en cours de validation, l'ile d'Oléron laissant entre ouverte la porte pour l'instant. Enfin, un partenariat de bénévoles, que je tiens personnellement et au nom du conseil municipal à remercier sincèrement pour leur cadeau, s'est constitué à l'initiative de la carrière CMGO et de la Mairie avec les entreprises Duclos, Mercier, Pelletant, Eurovia sous le contrôle du sculpteur Pascal Garin afin d'édifier une statue rappelant l'histoire de notre village fait de carrières de calcaire et de sable.

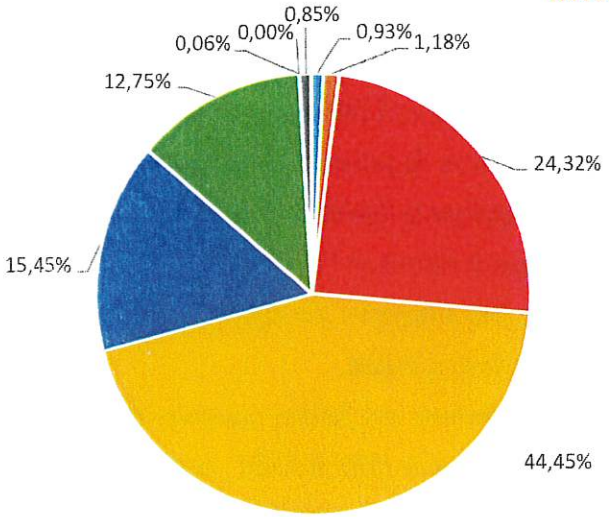
Bonne lecture.

Cordialement

Votre Maire, Joël PAPINEAU

Compte administratif 2023

Recettes de Fonctionnement : 399 290,88



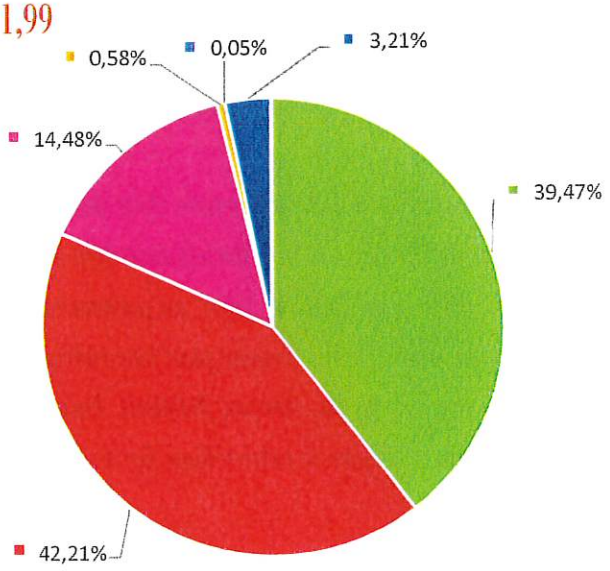
- Atténuations de charges
- Produits des services, domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Impositions directes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits spécifiques
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Les Taux d'imposition 2024 inchangés depuis 2014

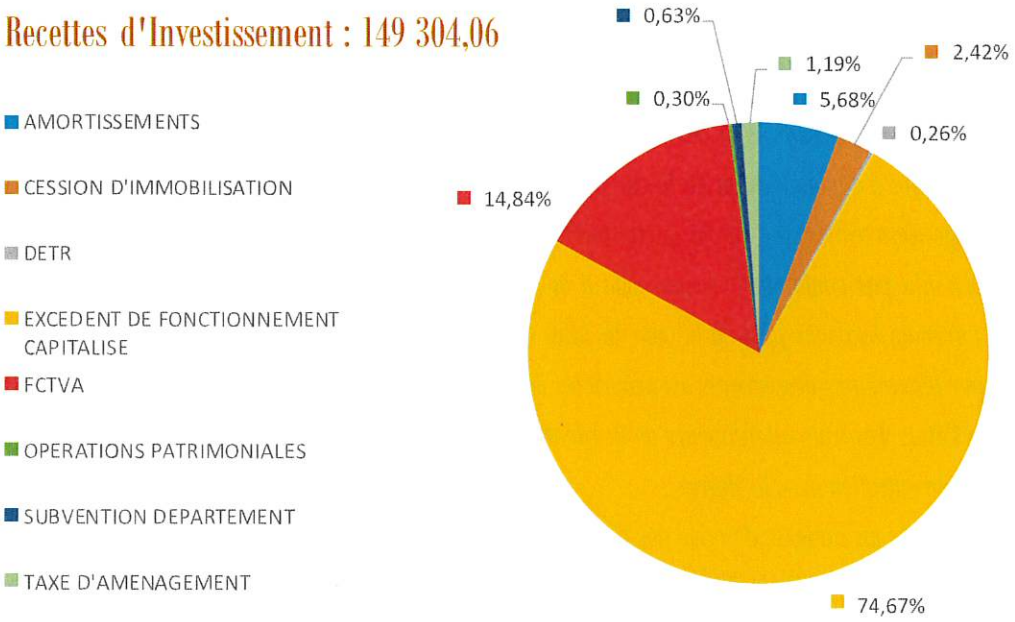
Taxe foncière Bâtie : 36,60 % :	**165 908,00 €**
Taxe foncière non Bâtie : 78,06 % :	**47 070,00 €**
Taxe d'habitation Résidence secondaire : 9,52 % :	**9 510,00 €**
avec majoration temporaire de 60 % :	**5 706,00 €**

Dépenses de Fonctionnement : 375 401,99

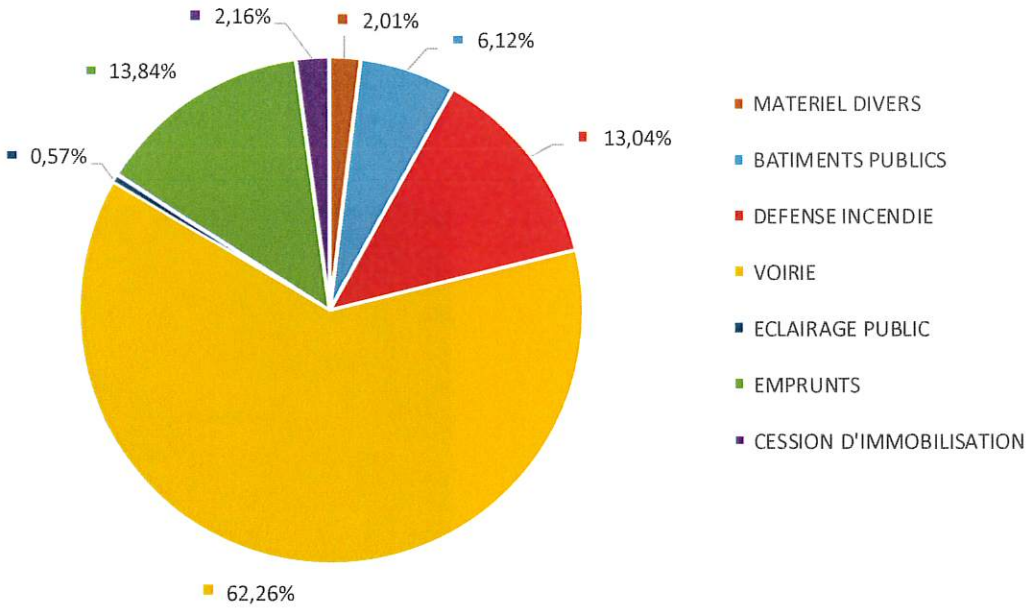
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions
- Opérations d'ordre de transfert entre sections



Recettes d'Investissement : 149 304,06



Dépenses d'Investissement : 157 291,712 €



Fonctionnement	Investissement	Affectation des résultats
Dépenses : 375 401,99 €	Dépenses : 183 342,25	Excédent de fonctionnement capitalisé : 122 297,08 €
Recettes : 399 290,88 €	Recettes : 149 304,06 €	Excédent de fonctionnement reporté : 113 632,23 €
Excédent de clôture : 236 227,01 €	Résultat de clôture : -34 038,19 €	

Travaux Voirie

La rue de la Chaillère et la rue du Grand Fief ont subi une réfection avec un essai d'une technique appelée ECF (enrobé à froid beaucoup moins coûteux que l'enrobé à chaud et un peu plus cher qu'un bicouche), la rue de Saintonge quant à elle comme la portion de fin d'agglomération de la rue de la Chaillère ont été traités avec de l'enrobé à chaud. A noté que la rue de Saintonge n'est traitée que sur la partie publique, le milieu appartenant toujours à Monsieur Di Nardo, qui, malgré nos efforts n'a pas voulu céder sa parcelle à la Mairie, c'est fort regrettable. L'entretien de la route de Broue s'est poursuivi avec un bicouche jusqu'à la voie du Talut et rattrapage des défauts constatés vers le hameau, causés essentiellement par les camions desservants les propriétés Boismoreau et Portier pour combler leurs terrains, autorisé par les services de l'état. Les trois ralentisseurs de la rue du Grand Fief sont positionnés après concertation des riverains entre eux et ensuite entretien avec le Maire.

Ces travaux s'inscrivent dans un contexte de crise des finances locales de nos collectivités, (suppression de la taxe d'habitation des résidences principales, diminution des subventions pour participer au remboursement de la dette nationale), à ce titre le département est revenu sur sa décision de rénover la rue de la Seigneurie (du café jusqu'au bout de l'allée des platanes) comme beaucoup d'autres communes du territoire traversées par des routes départementales.

Afin de respecter nos engagements tout en respectant une rigueur de gestion, le conseil municipal à fait le choix d'une enveloppe de 100 000€ pour 2024 consommée par les travaux cités ci-dessus.

Nous terminerons la route de Broue et revisiterons la route du Talut en 2025 en fonction des contraintes budgétaires.





Département de la Charente maritime

Signaler une panne ou une demande commerciale / Client particulier	39 00
Signaler un incident sur la voirie (poteaux, cables, armoires...)	www.dommages-réseaux.fr
Panne de réseaux ou demande commerciale pour un client PRO	39 01
Panne de réseaux ou demande commerciale pour un client ENTREPRISE	10 17
1ere Demande de raccordement maison neuve, lotissement	www.reperes-travaux.orange.fr
Dossier en cours raccordement maison neuve, lotissement	09 69 39 00 20
Modifier le réseau fixe, déplacer une infrastructure Orange (poteau, câble)	www.reperes-travaux.orange.fr
Communication Fin du cuivre	https://www.fftelecoms.org/fin-du-cuivre/se-preparer-a-la-fin-du-reseau-cuivre-kit-de-communication/
Eligibilité Fibre Opérateur Orange dans votre commune	www.reseaux.orange.fr
Solutions Alternatives à l'ADSL ou à la Fibre	www.nordnet.com
Atelier numériques gratuit, infos	https://bienvivreledigital.orange.fr
CHARENTE MARITIME TRES HAUT DEBIT	https://www.charentemaritimetreshautdebit.fr

Les boutiques Orange :

Boutique Orange – Royan 8 bis BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 17200 ROYAN
Boutique Orange – Rochefort 53 AVENUE CHARLES DE GAULLE 17300 ROCHEFORT
Boutique Orange – Saintes 22 RUE ALSACE LORRAINE 17100 SAINTES
Boutique Orange – Puilboreau RUE DU 14 JUILLET, CENTRE COMMERCIAL BEAULIEU 17138 PUILBOREAU
Boutique Orange - La Rochelle 31 RUE DU TEMPLE 17000 LA ROCHELLE
Boutique Orange - St Jean d'Angély 8 PLACE DU MARCHE 17400 ST JEAN D ANGELY

Boutique Orange – Cognac 39 RUE D'ANGOULEME 16100 COGNAC
Boutique Orange - Libourne 102 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR

Patrimoine et culture

Bravo l'artiste

En réflexion depuis le premier mandat après l'achat du terrain à l'entrée de l'allée des platanes pour y mettre une sculpture, Claude Gaudin, premier Adjoint lors du mandat précédent, m'avait proposé une esquisse représentant la Tour de Broue, le marais et ses oiseaux, le projet ne s'est pas réalisé car il y avait d'autres priorités sur la commune.

Et puis, il y a trois ans , en échangeant avec Boris Haouassi, responsable départemental de l'entreprise CMGO (carrières de Saint Porchaire, incluant aussi les sites de Saint Sauveur d'Aunis, Saint-Agnant, Grézac et Saint Sornin) nous avons abordé ce sujet, mêlant nos idées et l'histoire de Saint Sornin, village de carriers (Carrière de l'Enfer, Broue, landes de Saint Nadeau, Cadeuil, Gratte Chat), la faune et la flore, et cette biodiversité si riche, que mon ami et premier Adjoint Claude (ex commandant ONF) avait déjà esquissé, revint sur la table. Boris contacta alors un artiste plasticien qui venait de le solliciter pour réaliser un stage de peinture en carrière et que ce lieu inspirait tout particulièrement. Pascal Garin, artiste connu de la presqu'île, accepta d'y réfléchir, il vous présente ci-dessous le fruit de son travail.

Ce qui est aussi à retenir est la capacité d'acteurs économiques locaux du BTP à s'investir bénévolement dans un projet artistique, bien loin de leur quotidien et préoccupations, et preuve de leur ouverture d'esprit pour un projet en synergie d'une œuvre collective associée à leur territoire, un hommage au patrimoine et à l'acte de construire qui anime les humains depuis la nuit des temps.

Je renouvelle mes remerciements au groupe de bénévoles (Boris et David (CMGO), Maxime (BCE-Duclos Matériaux), Julien et Jason (Eurovia), Jérôme et Guillaume (Ets Mercier), Christophe (Ent Pelletant) Laurent et Nicole (employés communaux) qui ont œuvrés pour mener à bien le projet en donnant les matériaux et leur temps. La participation financière versée par la mairie à l'artiste est de 1 500 €, à titre d'information, le coût d'une telle sculpture est estimée à plus de trente mille €uros.

Un Beau cadeau fait par nos acteurs locaux !



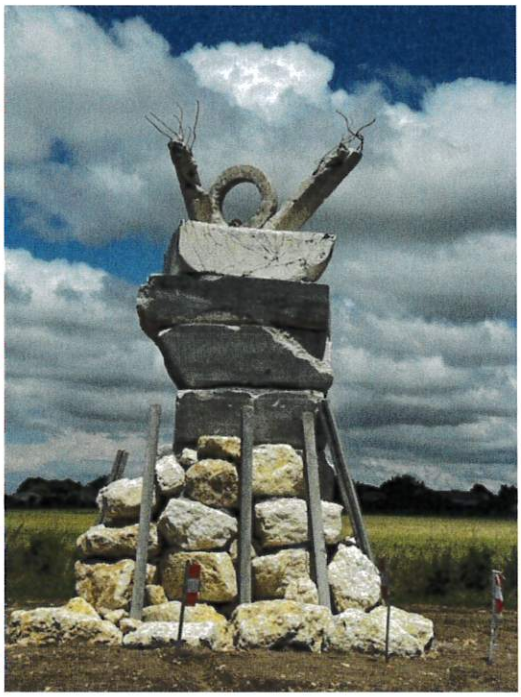








Démarche artistique.



En tant qu'artiste j'ai toujours été fasciné autant par les matériaux bruts que par ce que l'homme pouvait en faire.
C'est pour vous dire que lorsque Boris Haouassi, me parle d'un projet de sculpture dont l'objectif est de mettre en évidence les liens unissant la commune de Saint Sornin et les carrière situées sur le territoire, je n'ai pas hésité une seconde.
Un village tel que Saint Sornin notamment avec la tour de Broue est très inspirant.

La carrière avec l'extraction de la pierre brute ainsi que sa transformation et la valorisation/recyclage de matériaux, tel que le béton l'est tout autant ! Le lien est flagrant « la pierre ».
Celle-ci, non seulement associe les deux entités, en plus leur permet de se compléter, et d'ainsi créer un ensemble cohérent. Saint Sornin représente le territoire, le patrimoine architectural, l'histoire.

La carrière représente à partir du même matériau et sur le même lieu, la transformation, le recyclage, en somme des enjeux actuels.

La pierre, le matériau traditionnel de construction par excellence, et le béton, matériau de construction contemporain.
La sculpture monumentale, érigée à l'entrée du village symbolise ces concepts.
La base du monument suggère la tour de Broue, elle est construite avec des blocs de calcaire issus de la carrière. La partie supérieure est édifiée à partir de blocs de béton de récupération. Elle évoque un personnage ouvrant les bras en signe d'accueil, unissant ainsi les carrières et le village.

Cette œuvre monumentale, est le résultat d'une collaboration fructueuse et amicale entre différents acteurs. Ma rencontre avec Boris Haouassi responsable de la carrière, David Dubreuil chef de la carrière, Joël Papineau, maire de Saint Sornin ainsi que le conseil municipal, Maxime Duclos, Christophe Pelletant, Guillaume Mercier, s'est déroulée dans les meilleures conditions, chacun s'investissant de manière généreuse et enthousiaste.



Une œuvre d'art, par essence ne peut faire l'unanimité, étant donné qu'elle dépend du goût de chacun. Par contre son unicité fait sens, suscite le débat et procure de l'émotion…

Pascal Garin Artiste plasticien

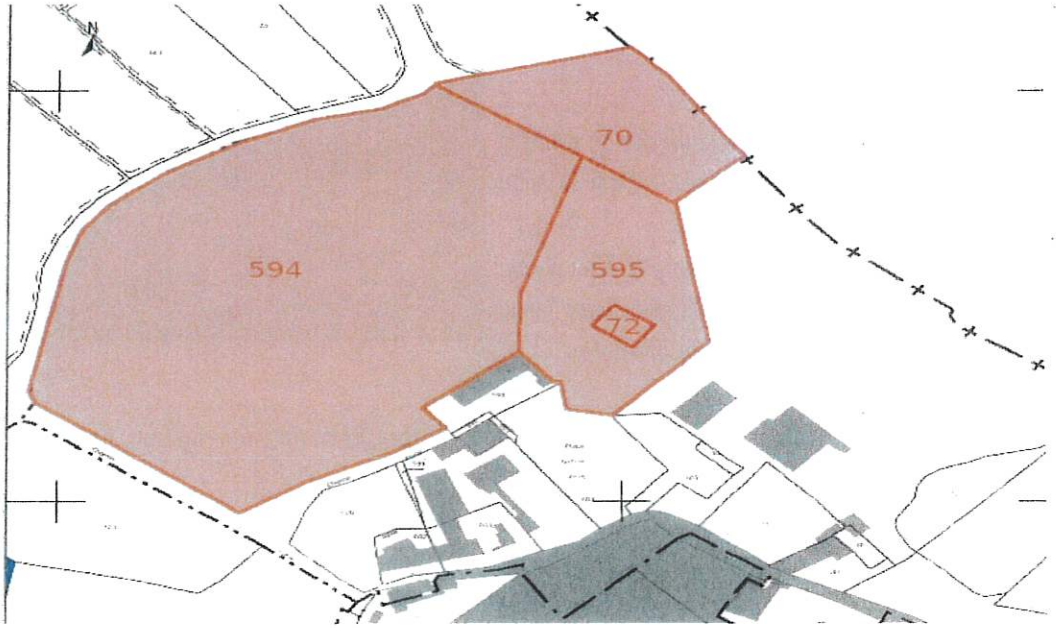
CLASSEMENT DU SITE DE BROUE

Afin d'imager les parcelles concernées par l'inscription validée aux monuments historiques vous trouverez ci-joint un plan cadastral, la demande de classement a franchi une première étape régionale , l'ensemble du dossier est transmis à la commission nationale pour validation définitive.

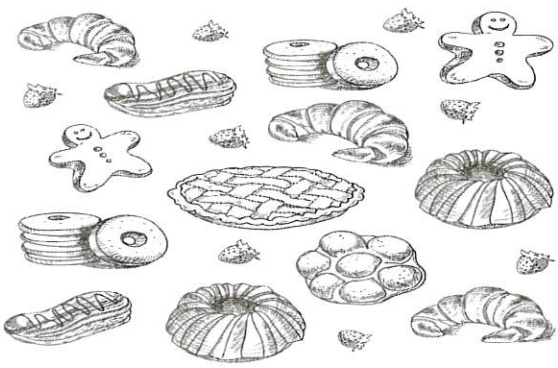
Charente-Maritime

SAINT-SORNIN – Tour de Broue

Inscription au titre des monuments historiques



La famille CARTIER, anciens boulangers de Saint Sornin a fait don de ce tableau, de 2001, représentant la place de Saint Sornin avec la boulangerie, devenue bibliothèque.





INAUGURATION PEINTURE et SCULPTURE Pierre AMIOT



Ces réalisations nous ont été offertes par l'Association Pierre D'Angle représentée par sa présidente Madame Gisèle TARNOT, pour remercier la Mairie de Saint-Sornin et l'accueil qui leur avait été réservé le jour du Concours de Peinture.

Le thème choisi « Hommage à Pierre AMIOT » permettait de remercier notre bienfaiteur pour l'assurance vie qu'il avait prise au nom de la Commune de Saint Sornin.

Le samedi 13 avril 2024 nous avons organisé une réception en Mairie de Saint Sornin, autour des interprétations de Pierre AMIOT réalisées par l'Association Pierre d'Angle.

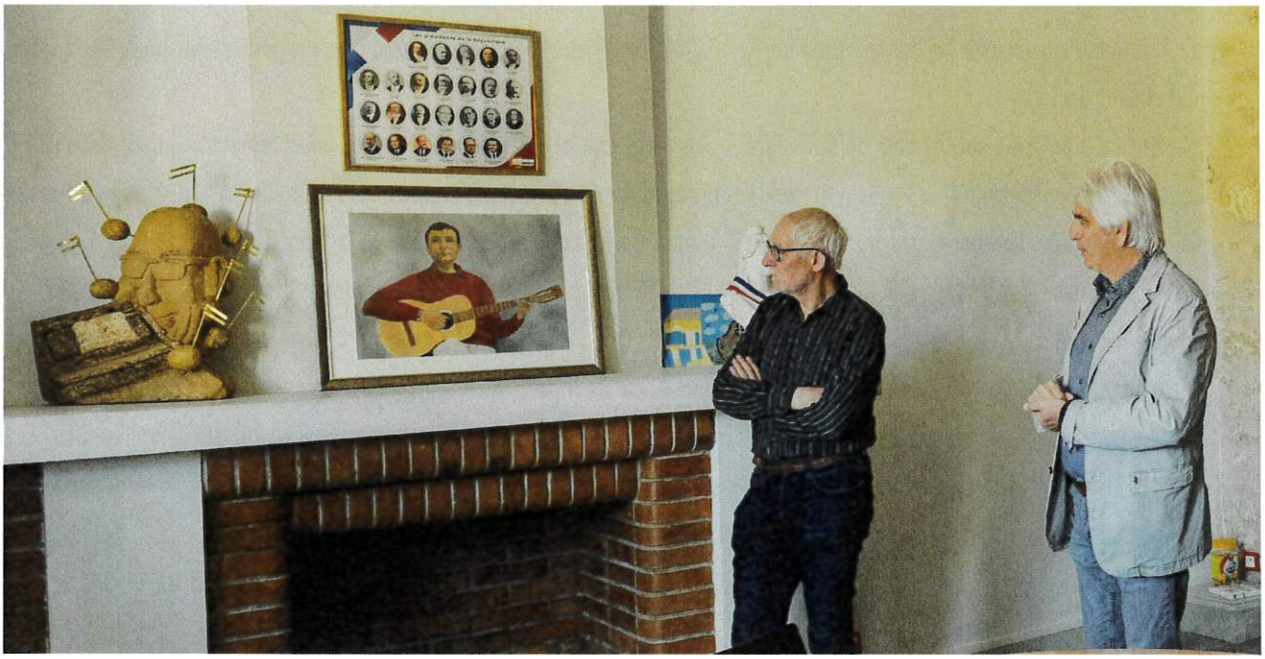
La peinture réalisée par Madame Françoise PORTIRON représente l'artiste Pierre AMIOT au temps de sa jeunesse accompagné de sa guitare.



Monsieur Christian CAUVET a réalisé une sculpture en pierre, notes de musique en métal plein la tête et piano.

Deux très belles compositions : La sculpture est visible sur la cheminée dans la salle des mariages et la peinture exposée dans la salle Duguesclin.

Un grand merci à ces deux artistes, doués d'un réel talent ainsi qu'à l'Association Pierre d'Angle.



Patrimoine et culture

ORIGINE DU NOM DE BROUE

Dans leur excellent livre sur Brouage, **Eliane et Jimmy VIGE,** fournissent l'explication suivante :

« Cette vase est, croit-on, à l'origine des noms de « brou » (qui peut varier selon les dialectes : broa, brai, browa) signifie « boue », « vase ». Brouage (Brou-ac) serait dons le pays de la boue. D'ailleurs le mot s'emploie aussi jusqu'au XVe siècle comme son nom : on disait « un Brouage ». La même étymologie se retrouve dans quantité de noms de lieux humides et marécageux** à l'origine **tels que Bray, Brière, Brenne et autres Brou.»

AU DEBUT ETAIT LA MER

La création du site de Broue remonte probablement à l'âge de Bronze. A cette époque, la mer arrivait au pied du promontoire sur lequel se dresse aujourd'hui le donjon. La région était alors occupée par les Celtes ou Santons qui envahirent entre 1700 et 800 avant J.C. C'est à Broue qu'aboutissait sans doute une des trois routes du Bronze, de Cognac à la mer.
Avec l'époque romaine commence le comblement du golfe dans lequel se situe le promontoire de Broue qui occupe toujours néanmoins une position stratégique comme port orienté vers le commerce du sel. Un bourg fortifié s'y est développé.

BROUE PORT MEDIEVAL ET SITE FEODAL

La Tour de Broue est ce qui reste d'une puissante forteresse édifiée au XIe siècle.
D'après Claude Masse (XVIIe) : ***« La tradition assure que cette forteresse avoit esté autrefois bastie par les Anglois, au pied de laquelle il y avoit un bon port et la mer baignoit tout le pourtour. »***
La plus ancienne mention du lieu apparait en 1047 dans les cartulaires des Abbayes de Saintes et de Vendôme : à l'occasion d'un échange on cite le ***CASTRUM BRODAM*** et des personnages dits de *BROA* ou de *BROUE.*
La Saintonge appartenait au Duc d'Aquitaine. Vers 1030 son héritier Geoffroy Martel donne les possessions de Broue à l'Abbaye aux dames de Saintes.
Les Ducs d'Aquitaine, successeurs de Guillaume V acceptent mal la perte de la Saintonge, aussi le Duc d'Aquitaine déclare t'il la guerre aux successeurs de Geoffroy Martel. Ces derniers sont battus et la Saintonge, dont Broue, revient dans le giron des Ducs d'Aquitaine. Par son mariage avec Louis XII Aliénor d'Aquitaine rend son duché à la France en 1137.
Après son divorce en 1151 Broue redevient Angevine ; Aliénor épouse Henri II Plantagenet et Broue se retrouve dans la mouvance anglaise.
À partir du XIIe les marais de Saintonge approvisionnent en sel les provinces voisines, mais aussi la Flandre et le nord de l'Allemagne. Le sel est de qualité moyenne mais la Saintonge est la seule région qui peut fournir un fret complémentaire : le Vin. Le transport s'effectue en utilisant les fleuves et les rivières sur des bateaux de faible tonnage (10 à 30 tonneaux), qui peuvent ainsi remonter le plus près des charges d'embarquement par des chenaux peu profonds.
L'argent afflue et profite aux villages d'alentours où l'on voit s'élever nos belles églises romanes. Le plus important de ces ports est le port de Broue.

En bordure de mer, au nord de l'Ile d'Hiers, on a construit un avant-port, le petit Broue ou « Brouage », conduit les navires jusqu'au pied de la tour de Broue.

Au XIVe siècle, les salines sont en plein rapport, Broue est très convoitée, la guerre de Cent Ans éclate en 1372 ; le Connétable Bertrand DUGUESCLIN assiège la forteresse ; il délivre Isabelle de VALOIS, duchesse douairière de Bourbon, retenue prisonnière par Simon BURLEIGH à partir de ce moment s'amorce le déclin de Broue.

Dès le XVe siècle, la création de Brouage marque la volonté d'abandonner le site primitif et de transporter la vie près de trois lieues en avant.

Brouage mourra à son tour par envasement et sera supplantée par Rochefort ; la forteresse est abandonnée, les seigneurs s'installent au Domaine de la Mauvinière.

1047 Engelbaud de BROUE, fondateur

1115 Possession du domaine par la famille DOË ou DOET ou DOUÉ

1153 Hugues de DOË

1162 Ramnulphe de DOË

1236 Hugues II de DOË

1241 Geoffroy de DOË

1279 Aynor de DOË épouse Gérard de ROCHEFORT

1313 Guy de ROCHEFORT

1330 Sa fille épouse Guy de VAUSSAY

1344 Pierre de VAUSSAY

1352 Marguerite de VAUSSAY épouse Guillaume TROUSSEREAU

1367 en secondes noces Simon BURLEIGH

1391 Elle meurt sans postérité

1391 Broue passe à Louis de Sancerre son neveu

1392 vendue au Duc de BERRI (fils du roi Jean). Quelques mois plus tard, le Duc échange Broue qui passe aux mains de Regnaud de PONS.

1427 Son fils, Jacques de Pons, ayant pris part à la révolte contre Charles VII, ses biens sont confisqués au profit de la couronne.

1445 à 1450 Broue fait partie du Domaine Royal.

1450 Charles VII donne la seigneurie de Broue à André Villequier → Antoine Villequier

Après son accession au pouvoir, (1461) Louis XI réintègre Jacques de Pons dans ses biens, Antoine de Villequier s'y oppose.

1481 Il sera expulsé par Guy de Pons fils de Jacques.

1539 la seigneurie de Broue est partagée entre les deux petits-fils de Guy. Jacques hérite de la paroisse d'Hiers, il sera le fondateur de Brouage, François hérite de Broue. → Antoine de Pons.

1591 Anne de PONS épouse François MARTEL

1653 Son arrière petite fille Marie-Charlotte épouse François de la CROPTE, Marquis de Beauvais

1669 Uranie de la CROPTE, mariée à un prince de sang, le Comte de Soissons

Patrimoine et culture

1719 Ses enfants, Emmanuel de Savoie et Anne Victoire de Saxe HILBURGHAUSSEN, vendent le domaine à un agioteur de Law, un nommé FARGÈS qui ne paya pas son acquisition, les territoires de Marennes et Broue furent rétrocédés aux héritiers de Savoie, Eugène (fils d'Emmanuel) et Anne Victoire.

1744 À la mort de son neveu, Anne Victoire, seule héritière, revendit ses droits à Nicolas VALLET, négociant à Saintes, extrêmement riche ; il obtint une charge lui confèrent la noblesse et devint VALLET de la TOUSCHE.

1749 Le Duc de Richelieu, héritier de son grand-oncle le Cardinal, et suzerain de Brouage et de Marennes, prétextant que Broue a toujours été considère comme la défense de l'ile de Marennes et d'Hiers obtint l'autorisation de racheter ses droits à VALLET de la TOUSHE.

1808 Lors de la vente des propriétés dépendantes de la succession du matériel de Richelieu, la Tour de Broue et le tertre sur lequel elle est bâtie sont obtenus par le gouvernement mais laissés au premier occupant.

1882 les ruines sont acquises par la comtesse de SAINT LEGIER D'ORIGNAC qui tenait « à préserver des dévastations des hommes, plus redoutables encore que les outrages du temps, les débris d'un des monuments les plus intéressants de la Saintonge ».

La propriété de la Tour passa à un Monsieur CHASSERIAUD puis à une demoiselle BELLENFANT.

1988 devenue bien vaquant, elle fut acquise par la commune de Saint Sornin.

L'essentiel de cette liste a pu être établie grâce aux recherches effectuées il y a plusieurs années par Monsieur le Curé SALAUN.



ACTIVITE ECONOMIQUE A BROUE

À partir du XVIIe siècle

L'argile de Broue, très renommée au XVIIe siècle, est employée par les verriers pour faire leurs creusets, elle est exportée jusqu'en Belgique et en Espagne. Elle est utilisée par le porcelainier saintais Eutrope Morin vers 1775.

Plus tard il est mentionné dans l'almanach de 1813 que « cette terre glaise est d'un beau poli et veinée comme le marbre, elle est fort recherchée par les verriers. On en trouvait aussi de couleur blanche et l'on s'en servait pour blanchir le linge, mais on s'est aperçu qu'elle le brulait et l'usage en a été abandonné. »

En 1839, il y avait encore à Broue deux fours à chaux, quatre tuileries et une carrière de terre à creusets.

UNE EGLISE SAUVEE PAR LE MECENAT

L'église Saint Saturnin menaçait ruine, le Maire de la Commune à l'époque Éric Chabrerie, élu en 1977, décida de tout faire pour restaurer cet édifice, il en parla à un de ses amis, un industriel mondialement connu, Mr Helmut HORTEN ; ce dernier donna son feu vert à l'entreprise, et les deux mécènes commencèrent les démarches.

Par la suite, ils furent aidés financièrement par l'état, le conseil régional et le conseil général, mais la part très lourde incombant à la commune ainsi que les dépenses annexes (considérables) n'entrant pas dans la procédure normale administrative, furent entièrement prises en charge par le mécénat. A signaler que ce cas est unique dans la région Poitou Charentes.

En 1978, Mr Jean Verney, alors directeur régional des Affaires Culturelles, lança l'opération ; il continua d'ailleurs après sa retraite à titre privé et amical, de superviser l'entreprise.

Les travaux commencèrent :

Réfection du clocher et de la toiture, rendant à l'édifice son aspect extérieur primitif.

Drainage autour de l'église avant que ne débute la restauration intérieure.

Remise en état des murs et voutes, de la nef et des bas cotes, réfection des transepts, nettoyage des chapiteaux mais surtout creusement du sol de 1,30 m, permettant la mise à jour de la base des piliers et redonnant à l'ensemble les proportions qui étaient les siennes au XIIe siècle.

Puis ce fut la découverte, sous un badigeon grossier, des fresques datées, comme étant du XVIIe siècle et signées Gaultier, extrêmement abimées, elles furent entièrement nettoyées et refixées par M. Pierre Belin.

La touche finale fut apportée par la pose de superbes vitraux, œuvre du peintre verrier Louis René Petit.

Enfin la cérémonie solennelle de consécration du nouvel autel et la réouverture de l'église au culte mettent un terme à cette entreprise hors du commun.

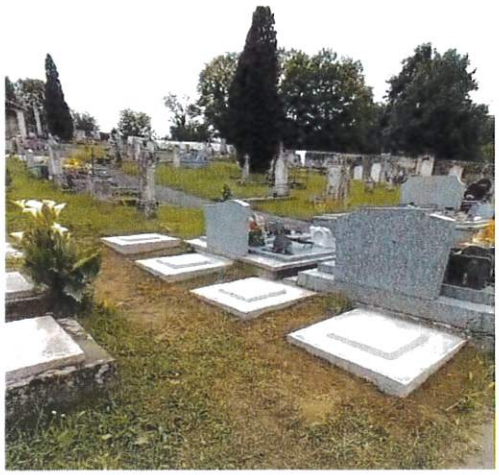
La direction des travaux a été assurée par Monsieur Philippe OUDIN, architecte en chef des Monuments historiques et l'entreprise DAGAND BORNET de Périgueux avec ses ouvriers hautement qualifies ont réalisés l'exécution du gros œuvre. Que tous ceux ; mécènes, pouvoirs publics, artistes, exécutants qui ont rendu cela possible en œuvrant pour notre plus grande joie, trouvent ici l'expression de notre gratitude.







Patrimoine et culture



Cimetière

En France, deux possibilités s'offrent à nous : inhumation ou incinération. C'est un choix personnel. Aujourd'hui, la crémation représente plus de 33 %.

Pour ne plus répondre à la demande dans l'urgence, la municipalité a confié à l'entreprise Renaud-Bellot, la création de 4 cavurnes en terrain herbé. Cette alternative, une sépulture individuelle (ou familiale) destinée à la conservation des urnes des défunts. Sa mise en œuvre permet d'ériger un monument cinéraire et d'offrir ainsi un lieu de recueillement aux familles en deuil.

Gestion du cimetière informatique

La gestion informatique du cimetière est maintenant installée dans de nombreuses communes rurales dont nous faisons partie. Ce logiciel livré clé en mains propose une « boîte à outils » qui centralise l'ensemble des tâches et des données grâce aux photos aériennes réalisées par drone, ce qui améliore et facilite la gestion du cimetière. Mais !! Comme d'autres communes, nous avons constaté des données erronées ou absentes malgré les documents fournis ; certaines erreurs ont été corrigées peu après la réception mais il en reste encore...

Alors, un travail colossal est en cours, la collecte des données permet d'apporter le plus d'éléments possible relatif aux inhumés de chaque sépulture ; ainsi que la mise à jour du plan et l'aménagement du cimetière.



Jardin du souvenir

Les travaux de l'espace de dispersion des cendres que nous avions déjà évoqué dans le P'tit Saturnin automne/ hiver sont réalisés. La municipalité remercie l'Entreprise Mercier de Cadeuil qui a généreusement offert les galets nécessaires à l'embellissement du site. Afin d'aménager ce lieu cinéraire et bien que la loi ne contraigne pas les petites communes à être équipées d'un columbarium, la municipalité a choisi d'implanter cette structure en forme de pyramide qui est constituée de 6 cases dans lesquelles seront déposées les urnes funéraires contenant les cendres des disparus. Chaque case étant réservée à une seule et même famille. Ce columbarium devrait être livré en fin d'année.



COMMENT ET QUAND ENTRETENIR SA HAIE ?

Il n'est pas nécessaire de tailler sa haie tous les ans, tant qu'elle n'empiète pas sur le domaine public ou chez le voisin. Dans le cas où un entretien régulier est nécessaire, une haie se taille une à deux fois par an au maximum.

En plus de servir de clôtures, les haies jouent un rôle important dans la prévention des risques naturels.

Elles constituent aussi un lieu de vie très important pour la biodiversité.

Elles sont notamment essentielles pour les oiseaux, qui peuvent y faire leur nid ; Ils trouvent dans les haies, un habitat confortable et adapté à accueillir leurs nids et œufs.

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet, il précise même que le mieux est d'étendre cette période à fin août, pour s'assurer que les derniers oisillons ont pris leur envol.

En respectant cette période, vous participez à la reproduction des oiseaux et à leur préservation. C'est un geste écologique envers le rouge-gorge, le merle noir et autre pinson des arbres.



Vos haies abritent également de nombreux insectes et des petits mammifères comme le muscardin ou le hérisson. Pensez à laisser de petits tas de branchages au pied de vos haies, ils aimeront venir s'y nicher.

Une haie n'est pas uniquement un élément du paysage du jardin, qu'elle se situe en limite de propriété ou au cœur d'un massif. Certes, elle joue un rôle dans la biodiversité et la préservation du biotope mais également en créant une haie ou en la préservant, vous participez à :

- la valorisation du paysage ;
- la diminution des effets du ruissellement des eaux de pluie ;
- la préservation des espèces naturelles vivant aux abords de vos haies ;
- la protection des cultures contre les effets du vent ;
- la fertilisation de vos sols et potagers ;
- la filtration naturelle des eaux de pluie ;
- la mise à l'abri des troupeaux voisins.



N'oubliez pas non plus que l'entretien de vos haies à la bonne saison vous permet de transformer vos déchets verts en paillis de protection de vos massifs et potager. Le paillis retient l'humidité et allège votre facture de consommation d'eau, tout en étant bon pour la planète.

Environnement Réglementation

VÉGÉTATION QUI DÉPASSE SUR LA VOIE PUBLIQUE : QUE DIT LA LOI ?

La végétalisation de la ville reste une priorité et un enjeu écologique majeur.



Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Pourquoi ? Afin de :
Ne pas gêner le passage des piétons ; Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.
Autre élément important : **les branches ne doivent pas toucher les conducteurs ariens** (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).



Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque ?

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.
Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents. Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

TAILLE DE HAIE PAR LE VOISIN : UNE OBLIGATION ?

En raison du **prix d'une taille de haie** ou d'arbre, du temps et de l'énergie que cela implique, cela peut vite devenir une source classique de **conflits entre voisins**. En effet, la **distance de plantation** entre un arbre et une habitation ou une haie et une habitation est définie par des règles strictes, mais malheureusement pas toujours respectées. La **réglementation de la taille de haie** définit un ensemble de règles concernant les arbres et haies non mitoyennes. Ces règles sont relatives à la **hauteur des haies** et à la **distance de plantation** entre les arbres et habitations. Un arbuste ou une haie plantée en **limite de propriété** dont la hauteur dépassant 2 mètres doit toujours être planté à une distance de 2 mètres de chez le voisin, tandis que les plantations d'une hauteur inférieure à 2 mètres doivent être plantées à 50 cm minimum de la limite de propriété. Les haies doivent toujours être élaguées et entretenues par le **propriétaire ou locataire du terrain** sur lequel elle est placée. La réglementation est spécifique concernant les haies mitoyennes.

COMMENT SAVOIR SI UNE HAIE EST MITOYENNE ?

Toute haie délimitant la **séparation entre deux terrains** est considérée comme mitoyenne. En cas de doute, l'acte de propriété regroupe toutes les informations concernant le **bornage du terrain**. La mitoyenneté ou non d'une haie peut être prouvée grâce à l'**acte notarié** fourni au moment de l'achat du bien ou d'un acte privé signé par les voisins ayant planté la haie. Une haie entretenue à **frais communs pendant plus de 30 ans** est automatiquement considérée comme mitoyenne.

QUI DOIT TAILLER LA HAIE ?

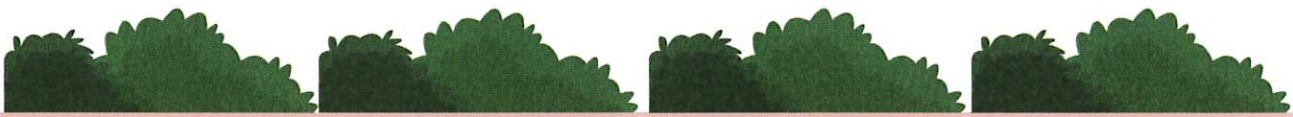
Quand une haie n'est pas mitoyenne, l'entretien revient au **propriétaire du terrain** sur lequel elle se trouve. L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou le locataire de la haie, sous peine de poursuites.
Concernant les haies mitoyennes, l'élagage doit être **réalisé par les deux voisins**. Chacun doit en effet entretenir la haie de son côté, car elle appartient légalement aux deux voisins comme l'indique l'article 667 du Code civil.

COMMENT OBLIGER UN VOISIN À TAILLER SA HAIE ?

La **taille de haie entre voisins** est une obligation légale. Il est donc possible d'obliger un voisin à élaguer ou abattre un arbre ou à tailler une haie. Cette règle comporte quelques limites : il est par exemple difficile de contraindre un voisin à raser un arbre trentenaire.
Lorsque les arbres des voisins sont trop hauts, qu'un arbre voisin est dangereux ou que la **hauteur de la haie du voisin** dérange, deux solutions sont possibles. La première d'entre elles consiste à trouver une solution à l'amiable. Il est toujours préférable de **trouver un compromis** avant d'entamer des poursuites judiciaires : cela permet de maintenir des **rapports cordiaux** avec vos voisins.
En cas de refus avéré, il faut leur envoyer une **lettre en recommandé avec accusé de réception** en leur expliquant la situation. L'envoi de cette lettre est indispensable pour entamer une procédure au **Tribunal d'Intance** en cas de non-réponse ou de refus. Si l'affaire est portée en justice, le juge devra constater que l'**absence d'entretien** des haies provoque un trouble anormal du voisinage. Dans ce cas, il imposera au voisin récalcitrant de **tailler ses haies** ou d'élaguer ses arbres à ses frais.

MON VOISIN A TAILLÉ MA HAIE SANS MON AUTORISATION : EST-CE LÉGAL ?

Vos voisins n'ont absolument pas le droit de **tailler votre haie sans votre autorisation**. En agissant ainsi, ils s'exposent à des sanctions pénales : c'est une atteinte à la propriété d'autrui. En revanche, ils ont parfaitement le droit de **tailler les branchages de leur côté** si la haie est mitoyenne. En cas de **haie dépassant chez le voisin**, son entretien incombe au voisin chez lequel l'arbre est planté. Vous devez donc **demander l'autorisation de passage** chez le voisin pour éventuellement tailler votre haie s'il ne désire pas l'entretenir lui-même.



LITIGE SUR LA TAILLE DES HAIES ENTRE VOISINS ?

Dans le cas où le litige est avéré, le mieux est d'**essayer de le résoudre à l'amiable**. Si ce n'est pas possible, un courrier recommandé avec accusé de réception permet d'acter la situation. En dernier recours, le tribunal d'instance peut être saisi.

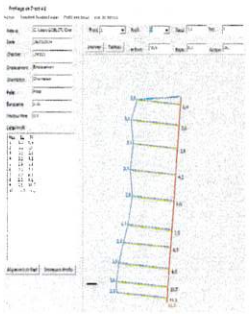
Qu'est-ce qu'un tir de mines ?

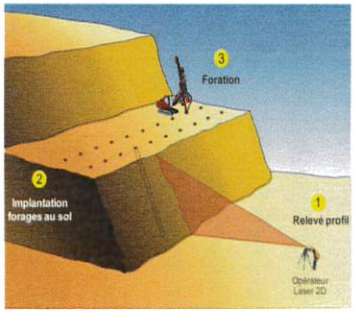
Le tir de mines est l'étape préalable à l'exploitation d'un gisement massif. L'objectif est de fragmenter la roche tout en maîtrisant l'impact environnemental et en garantissant la sécurité sur site.



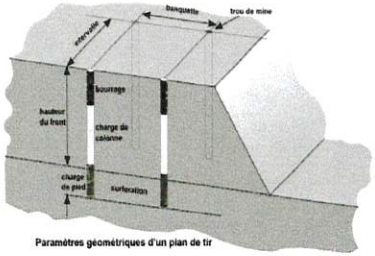
Conception	Implantation	Foration	Chargement	Tir
Dimensionnement des charges et du maillage en fonction du type de roche et du volume à abattre.	Matérialisation sur le terrain des forages à réaliser.	Action de percer le sol verticalement.	Mise en œuvre des produits explosifs en tenant compte des étapes précédentes.	Mise en sécurité du site et mise à feu selon le séquençage déterminé.

Analyse et amélioration











Que génère un tir de mines ?

Le tir de mines peut engendrer deux types de nuisances. La gestion de ces deux phénomènes est une priorité pour CMGO.

Vibrations transmises dans le sol :

Les niveaux de vibration sont essentiellement liés à la nature de la roche et au séquençage du tir. Chaque charge détone à un temps défini, ce qui permet de diminuer fortement l'impact du tir sur l'environnement.

Le contrôle des niveaux de vibration est effectué à l'aide d'un sismographe permettant de mesurer une vitesse particulaire.

Celle-ci est limitée à 10 mm/s selon la réglementation française. CMGO s'impose des niveaux inférieurs à 5 mm/s.

Un ou plusieurs appareils sont placés à chaque tir, sur les habitations les plus proches.

Surpression aérienne :

Elle correspond au déplacement d'air provoqué par l'explosion et au bruit des matériaux qui tombent sur le sol.

Elle est systématiquement ressentie après les vibrations transmises dans le sol. C'est généralement celle qui est la plus ressentie par l'humain.

La maîtrise de la géométrie du tir ainsi que sa conception permettent de la minimiser.

Le saviez-vous ?

Sur l'échelle de Richter, un tir de mines se situe entre 1 et 1,5. Pour comparaison, le séisme de magnitude 5,5 survenue en Charente-Maritime en 2023 est un phénomène environ 10 000 fois plus puissant. En effet, chaque passage d'une unité sur l'échelle de Richter multiplie par dix l'énergie dégagée.



Environnement Réglementation

A Saint Sornin en 2023, c'est :

- 24 tirs dans l'année,
- Deux sismographes posés à chaque tir : un à l'habitation la plus proche (Rue du Fief Bon Jean) et un autre point variable selon les demandes (Rue du Petit Moulin ou Rue de Château Gaillard),
- 5 tirs sans déclenchement des sismographes,
- Vibrations entre 0,50 et 1,84 mm/s, Réglementation FR : < 10 mm/s
- Surpression aérienne comprise entre des valeurs < 100 dB et 119 dB au maximum.

Très soucieux d'utiliser l'eau de pluie pour arroser nos massifs et plantes nous avons renouvelé nos cuves défectueuses par de nouvelles avec une plus grande contenance : 10 000 litres et 5 000 litres.





Repas des Aînés

Après des années d'absences liées à la crise sanitaire le repas des aînés fait son retour. L'édition 2024, organisée par les membres du C.C.A.S. de Saint-Sornin s'est déroulée au restaurant « le relais de Cadeuil » le 4 mai dernier.

Cet évènement a réuni nos aînés de 75 ans et plus autour d'une bonne table afin de partager un moment en toute simplicité dans un cadre agréable.

Un rendez-vous important qui est l'occasion de retrouvailles entre personnes qui se sont perdues de vue et qui permet de rompre la monotonie du quotidien.

Même si cet évènement convivial n'a duré que quelques heures, il fût apprécié par les convives.









Commémoration 8 mai







Congrès départemental Des médailles militaires

Nous aurons le plaisir d'accueillir, le jeudi 3 Octobre 2024, les autorités civiles et militaires du département pour le congrès départemental annuel des médaillés Militaires. Après les travaux habituels, une cérémonie se tiendra aux monuments aux morts, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes poursuivi par un repas de l'association.

80ème anniversaire du D-Day

«Gustav, Overlod, le 6 juin 1944 »

Chers lecteurs,

Nous vivons heureusement, entourés de bien des volatiles, dont les pigeons, ces oiseaux familiers de l'homme, parfois mal- aimés ou méconnus, dont l'ancêtre, le pigeon des roches se serait développé il y a 25 millions d'années.

Les premiers seraient apparus en Asie du sud. Ils colonisèrent ensuite l'Europe de l'Ouest et l'Afrique du Nord. Au VIIème siècle, il est magnifié, équivalant de la colombe, le messager divin, dans les Saintes écritures, il est l'animal le plus cité, il a une fonction morale, il représente la pureté, la gentillesse, l'amour du prochain et la chasteté, sans doute lié en partie à sa fidélité. Puis il devient utile par sa viande consommée, et, par sa production de fientes riches en azote qui fertilisent les cultures. Il est granivore, mais se nourrit aussi de nos détritus, car il est souvent sous-alimenté dans les villes.

De nos jours et surtout à la fin de la seconde guerre mondiale, lorsque les villes se sont développées et, considérées par leurs habitants comme lieu de vie des humains, le pigeon est montré du doigt.

D'animal domestique « fait pour les humains », il est redevenu libre, profondément lié à l'homme, il a continué de vivre avec nous, pour son malheur, c'est ainsi que, ni domestique, ni sauvage, le pigeon est devenu nuisible !

« je suis libre et vivant » ! comme Jonathan Livingston le goéland.

En cette année du 80ème anniversaire du D-Day, je tiens à vous faire découvrir l'incroyable histoire de Gustav, le pigeon voyageur, un héros hors du commun du débarquement !

Né en Angleterre en 1942, Gustav débute sa carrière militaire au pigeonnier de la Royal Air Force.
Très vite, il se forge une réputation de pigeon fiable et rapide au sein de l'armée de Sa Majesté .
Il est sélectionné pour ces qualités fin mai 1944 afin d'accomplir une mission de la plus haute importance.
Il est embarqué le 6 juin à bord d'un Landing Ship pour rejoindre la Normandie. Toutes les communications radio sont alors coupées. A l'approche du rivage français, sa mission commence.., Gustav parcourt les 240 kms qui le séparent de l'Angleterre pour faire réceptionner le message par son maître, le sergent Harry Halsay!
Sur ce manuscrit était inscrit :

« Nous sommes à environ 25 kms au large des côtes. La 1ère vague d'assaut a débarqué à 7h50.
La communication venant des plages indique que les tirs ennemis ne gênent pas les opérations. Toutes les unités soutiennent avec fermeté la pression adverse. »

Gustav sera officiellement décoré de la plus haute distinction militaire de l'armée britannique, la médaille Dickin, qui correspond pour les animaux, à la Victoria Cross.
Grâce à lui, les Alliés ont appris que l'opération Overlod était une mission accomplie avec succès.
32 autres pigeons recevront cette haute distinction, et inspireront l'histoire du « petit pigeon voulant intégrer la Royal Air Force durant la seconde guerre mondiale » , ainsi que le dessin animé pour enfants « Vaillant, pigeon de combat ».
« A l'école, on évoque aux enfants les pigeons voyageurs de la 1ère guerre mondiale, mais on oublie ceux de la seconde guerre. Pourtant, plus de 54 000 pigeons voyageurs ont été utilisés par les Alliés». Fidèles compagnons et fervents défenseurs de la Nation, ils suscitent l'intérêt de nombreux passionnés. Le record connu est de 11590 kms en 24 jours entre Saigon et le nord de la France ! Les navigateurs égyptiens l'utilisait, les Grecs firent de même pour communiquer les résultats des J-0, en 732 Charles Martel annonça ainsi sa victoire de Poitiers sur les Sarrazins..
A nous peut-être, de poser un regard nouveau sur ce compagnon de nos villages et grandes cités, Qui roucoule si joliment !
A découvrir, le musée de la colombophilie à la Forteresse du Mont Valérien retraçant le parcours de ces incroyables messagers de l'Antiquité à nos jours.

Livre aux éditions Pierre de Taillac / Jean-Michel Derex/**Gustav**





Agenda culturel



l'Association St-Sornin Accueille organise :
Un concert de musique classique dans une ambiance intime "carte blanche Cordes et Flutes », composition unique et adaptée à notre village.

La Mairie accueille Madame de Saintes et Claude MASSE pour nous conter l'histoire de Saint Sornin et ses marais



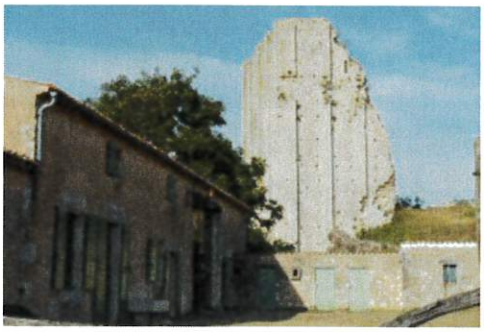
Association Saint Sornin Accueille

Le samedi 15 juin, l'Association Saint-Sornin Accueille a remis un don au Docteur Dominique Cambon président de l'association « Naître en Saintonge », 500 euros destinés au financement de matériel spécifique pour les Rocs & Roses de la section sport santé de L'US Saintes Rugby.

Le Dr Dominique Cambon chirurgien gynécologue au centre hospitalier de Saintes est à l'initiative de cette activité sportive post opératoire pour accompagner toutes les femmes (patientes ou non) à une reprise sportive liée avec le cancer du sein.
Ces séances commencent dès l'annonce de la maladie et se poursuivent tout au long du traitement.
Depuis 4 ans, les Rocs & Roses se retrouvent chaque vendredi à 15 heures sous la houlette du Dr Cambon accompagné d'un coach sportif, le travail est basé sur la manipulation du ballon et la mobilité sans contact ou risque physique.
Un atelier d'échange clôture ces séances, tout cela se passe dans la convivialité et la bonne humeur.
Le Médecin joue par son implication un rôle clé dans ce projet, Il n'existe pas d'éloges suffisants pour louer ses actions ; Il invite toutes les Femmes qui le souhaite à rejoindre ce groupe car, cette prise en charge met en évidence une amélioration physique, psychologique et sociale, malgré la maladie, sans compter une diminution de 20 à 25 % des risques de récidive *de la maladie.*
Bravo à toutes et tous pour cette merveilleuse initiative et félicitations Mesdames pour votre présence et votre engagement.







Un petit aperçu de l'agenda du syndicat mixte de Brouage

Maison de Broue, 8 place Urbain Lavoie 17600 SAINT SORNIN SUR RESERVATION

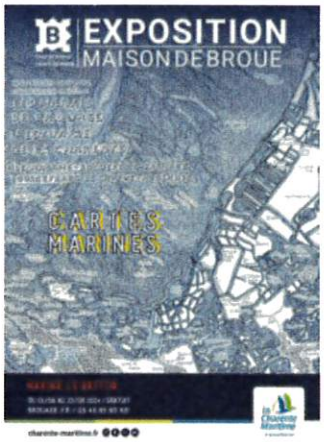
Pour plus d'informations, consultez le site

https://www.brouage.fr/les-animations/

17Juil Donjon

Vous rêviez de bâtir votre propre donjon ? Avec les constructeurs Bâti Broue, votre rêve peut devenir réalité. A vos truelles ! Intervenant : Syndicat mixte de Brouage







26Juil Tisanes de plantes médicinales

Le jardin des simples permet de soigner au quotidien. Découvrez les vertus des plantes et fabriquez votre infusion bien-être.

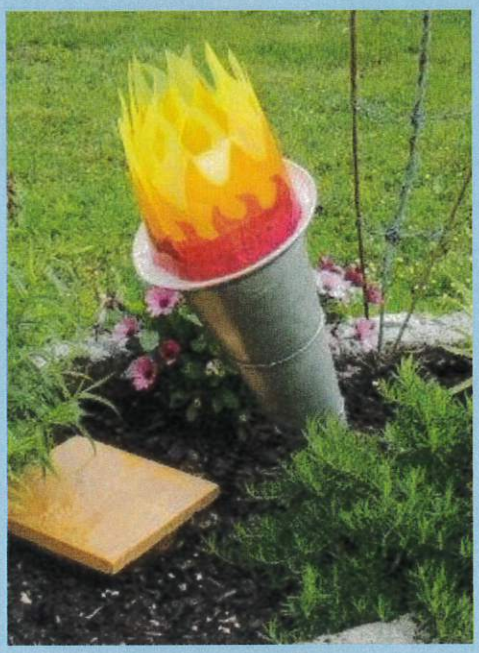
Intervenante : Stéphanie Roumégous, Les Temps d'Aénor

28Août Visite de chantier

Accompagné d'un archéologue, partez sur les traces des habitants de Broue en dominant le site de fouilles. Intervenant : Eric Normand, archéologue DRAC Nouvelle-Aquitaine Gratuit sur réservation







SAINT SORNIN
à l'heure olympique

